



Souci conclusions établies par avocat

Par **amster**, le **15/01/2013** à **12:15**

[fluo]bonjour[/fluo]

les conclusions de mon avocat ne me satisfont pas. J ai ajouté pas mal de détails à ses écritures. Mais il n en a tenu aucun compte et m a à nouveau adressé ses conclusions "refaites" selon lui selon mes observations. hélas ce n est pas le cas. Ses conclusions restent "survolées" par rapport à certains rajouts que je trouve indispensable à ma défense. Que faut il que je fasse ? IL FAIT LA SOURDE OREILLE à les demandes et reste "campé" sur ses positions et ses écritures.

Je suis en procédure d appel face à un employeur après une procédure aux Prudhommes. Le dossier aurait du être déposé 12 semaines avant la date de passage devant la Cour, nous sommes déjà en dépassement de délai... Je ne sais pas quoi faire.

[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **15/01/2013** à **13:55**

Bonjour,

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre (relire la charte du forum)

Par **amster**, le **18/01/2013** à **13:37**

Je suis désolée. Je ne connaissais pas le site.Suis tombée dessus par hasard en cherchant réponse sur sites officiels de droit.. J'étais aussi assez perturbée par cette affaire et je me

suis lancée à poser une question.
Je vous remercie de votre réponse.